

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales

Moulins, le **2 MAI 2018**

La Préfète de l'Allier

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire, dotations de l'Etat

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK
Tél : 04 70 48 33 70
yousef.taoufik@allier.gouv.fr

à

Mesdames Messieurs les Maires des communes de
l'Allier

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Mesdames les Sous-Préfètes des arrondissements de
Vichy et Montluçon (en communication)

Circulaire n° : **30** / 2018

Objet : Le guide pratique sur les taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE)

J'ai l'honneur de vous informer qu'un guide pratique sur les taxes locales sur la consommation finale d'électricité a été élaboré par la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur avec les services de la Direction de la législation fiscale du Ministère de l'Economie et des Finances.

Ce guide fournit les réponses aux questions les plus fréquemment posées par les préfetures, les fournisseurs d'électricités et les collectivités, il s'adresse à tous les acteurs susceptibles d'être concernés par l'institution et le recouvrement de la taxe. Il bénéficiera d'une actualisation régulière selon l'actualité réglementaire.

Le document est disponible sur le portail commun <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/taxe-sur-consommation-finale-deelectricite>.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Dominique SCHUFFENECKER